

Centrer son attention sur la route n'est pas une responsabilité à temps partiel

Semaine nationale de la sécurité routière – du 1^{er} au 7 décembre

Conduire est une tâche qui exige une attention totale de la part de l'automobiliste. Quelque chose d'inattendu peut survenir en quelques instants, si bien que même un délai de réaction d'une seconde peut faire toute la différence entre une collision évitée et une tragédie potentielle.

Cette année, la Semaine nationale de la sécurité routière aura lieu du 1^{er} au 7 décembre et à cette occasion, le Conseil canadien de la sécurité et l'Association des courtiers d'assurances du Canada (ACAC) vous envoient un message simple : centrer son attention sur la route n'est pas une responsabilité à temps partiel.

« La technologie a rendu la tâche qui consiste à conduire plus facile à bien des égards », a déclaré Gareth Jones, président et directeur général du Conseil canadien de la sécurité. « Des avancées comme les caméras de recul et les systèmes anticollision servent de mécanismes de soutien pour nous protéger. Mais lorsque la technologie détourne notre attention de la route, nous prenons des risques et nous devons alors réfléchir à la manière dont la technologie est utilisée et à quel moment ».

Transports Canada estime que la distraction, souvent attribuée à l'utilisation de téléphones cellulaires et d'appareils, compte pour 21 p. 100 dans les collisions mortelles et pour 27 p. 100 dans les collisions causant des blessures graves. En outre, le *National Safety Council*, basé aux États-Unis, estime que les conducteurs qui utilisent un téléphone au volant sont jusqu'à quatre fois plus susceptibles d'être impliqués dans un accident que ceux qui ne s'en servent pas.

« Vous ne pouvez pas regarder la route et consulter votre téléphone intelligent en même temps. Même un coup d'œil rapide peut se solder par une collision coûteuse », a déclaré Peter Braid, directeur général de l'Association des courtiers d'assurances du Canada (ACAC). « Les enjeux sont élevés : décès, blessures, dommages matériels, amendes et hausse des primes d'assurance. C'est la raison pour laquelle les courtiers d'assurances s'associent au Conseil canadien de la sécurité pour tirer la sonnette d'alarme : il n'est pas prudent d'effectuer plusieurs tâches au volant ».

La solution, bien sûr, est évidente : pas de textos au volant. Cela n'en vaut pas la peine. Peu de textos sont si importants qu'ils doivent être lus immédiatement. Si vous attendez un message urgent, envisagez de retarder votre départ jusqu'à ce que vous l'ayez reçu. Et si le message est une urgence, vous pouvez et devez vous arrêter et garer votre véhicule en lieu sûr. N'oubliez pas que le simple fait de recevoir un appel téléphonique peut détourner votre attention de la route, surtout si cet appel influe sur votre état psychique!

Les statistiques et les sondages d'opinion reflètent fréquemment ce qui, pour beaucoup, est une réalité vécue : la distraction au volant est dangereuse. D'après un sondage réalisé en 2018 par la CAA, les Canadiens considèrent la distraction au volant comme la première menace pour leur sécurité

personnelle sur la route. Cependant, une étude réalisée en 2019 par *ThinkInsure* indique que, bien que l'écrasante majorité de leurs répondants reconnaissent les dangers, 35 p. 100 de ce même groupe admettent tout de même envoyer des textos au volant.

Lorsque votre attention n'est pas entièrement centrée sur la route, les conséquences sont nombreuses :

- Exploration visuelle amoindrie de votre environnement
- Possibilités réduites d'identifier les indices visuels (signalisation, positionnement sur les voies de circulation, clignotants, par exemple).
- Réduction du délai de réaction à votre environnement
- Réduction des ressources cérébrales déterminantes nécessaires pour évaluer la route à parcourir.

Conduire prudemment est une des habitudes les plus tangibles que nous puissions adopter pour que les routes canadiennes soient sûres pour tous. Faites partie de la solution et non du problème. Faisons tous notre part et gardons nos yeux là où ils doivent être, soit sur la route!

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à :



[Lewis Smith](#)

Directeur, Projets nationaux,
Conseil canadien de la sécurité
lewis.smith@safety-council.org



[Liz Scott](#)

Directrice des opérations,
Association des courtiers d'assurances du Canada
416-367-1831, poste 120
lscott@ibac.ca

Encadré – Infodivertissement

D'après les travaux de recherche menés par l'[American Automobile Association](#), les systèmes d'infodivertissement sont particulièrement distrayants pour les conducteurs âgés; selon ces travaux, les automobilistes âgés de 55 à 75 ans quittent en moyenne la route des yeux pendant huit secondes de plus que les conducteurs âgés de 21 à 36 ans.

La clé d'une utilisation sûre des systèmes d'infodivertissement, comme de la plupart des outils technologiques, est la modération. Dans la mesure du possible, programmez votre GPS et vos options musicales avant votre départ. Vous pourrez ainsi les programmer en toute sécurité d'une place de stationnement au lieu de devoir faire des allers-retours entre votre appareil et la route.

Voici d'autres conseils simples :

- N'utilisez votre système d'infodivertissement que lorsque vous êtes complètement à l'arrêt.
- Sur la route, limitez votre activité à des activités passives qui ne nécessitent aucune intervention de votre part.
- Apprenez à vous servir des commandes vocales de votre système, le cas échéant; leur utilisation demande moins de concentration que celle d'un écran tactile ou d'une manette de console centrale.
- Utilisez une application ou une fonctionnalité sur votre téléphone pour bloquer les messages texte plutôt que de les faire lire par votre système.